

## Récapitulatif des sanctions adoptées à l'égard de la Russie

Depuis l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022, quatre salves de sanctions ont été adoptées par l'Union européenne (UE). Celles-ci sont de nature diverse et visent à faire pression sur l'économie russe afin de mettre fin à l'agression militaire sans intervenir militairement.

Elles sont récapitulées ci-après.

### Les sanctions financières

- Interdiction de la cotation et fourniture de services relatifs aux actions d'entités publiques russes et biélorusses sur les plateformes de négociation de l'UE. Des sanctions financières complémentaires sont prises pour couper l'accès de la Russie aux marchés des capitaux les plus importants,
- Limitation considérable des entrées financières dans l'UE depuis la Russie et la Biélorussie, en interdisant la réception de dépôts supérieurs à 100.000 euros de leurs ressortissants, la détention de comptes de clients russes et biélorusses par les dépositaires centraux de titres de l'UE et la vente de titres libellés en euros à ces clients,
- Interdiction de fournir des services de notation de crédit, ainsi que l'accès aux services de souscription en rapport avec des activités de notation de crédit, à toute personne ou entité russe,
- Interdiction pour les entreprises européennes d'investir, de transférer des technologies ou de recourir à des services financiers destinés à l'exploration et à la production d'énergie en Russie.

### Les sanctions bancaires

- Interdiction sectorielle de financer la Fédération de Russie, son gouvernement et sa Banque centrale,
- Interdiction totale des transactions avec la Banque centrale russe mais aussi avec la Banque centrale biélorusse,
- Interdiction de vendre, fournir, transférer ou exporter des billets libellés en euros vers la Russie ou la Biélorussie, ou à toute personne physique ou morale, entité ou organisme, y compris le gouvernement et les Banques centrales, ou pour une utilisation en Russie ou en Biélorussie,
- Exclusion de la plateforme financière internationale SWIFT :

- 7 banques russes : VTB Bank, Bank Otkritie, Novikombank, Promsvyazbank, Rossiya Bank, Sovcombank et VEB.  
Sberbank et Gazprombank, deux grandes banques russes n'ont pas encore été incluses dans la liste.
- 3 banques biélorusses : Belagroprombank, Bank Dabrabyt et Development Bank of the Republic of Belarus (DBRB), ainsi que leurs filiales,
- Mesures restrictives à l'égard des cryptomonnaies pour éviter un contournement des sanctions adoptées par l'UE (une explosion des achats de cryptomonnaies en roubles a été constatée depuis le début du conflit).

### Les sanctions commerciales relatives notamment aux importations et exportations

- Interdiction des importations de marchandises en provenance des zones des oblasts de Donetsk et de Louhansk (interdiction des importations de marchandises, restrictions sur le commerce et des investissements liés à certains secteurs économiques, interdiction concernant la prestation de services touristiques, interdiction d'exportations de certains biens et technologies),
- Interdiction de la vente, la fourniture, le transfert ou l'exportation vers la Russie de biens et technologies spécifiques utilisés dans des raffineries de pétrole et instauration de restrictions à la fourniture de services connexes,
- Interdiction des exportations applicable aux biens et technologies dans le secteur de l'aviation et de l'industrie spatiale, et interdiction de fournir des services d'assurance, de réassurance et d'entretien en rapport avec ces biens et technologies, tout comme la fourniture d'une assistance technique et financière connexe,
- Restrictions aux exportations de biens et technologies à double usage et de certains biens et technologies susceptibles de contribuer au renforcement technologique du secteur russe de la défense et de la sécurité (semi-conducteurs, technologies de pointe, drones ou logiciels de drones et logiciels pour dispositifs de cryptage),
- Interdiction d'exporter, de vendre, de fournir ou de transférer tous les avions, pièces et équipements d'avions vers la Russie,
- Interdiction d'exporter vers la Russie des pièces et technologies destinées au secteur maritime,
- Interdiction de l'exportation de produits de luxe européens vers la Russie dont la valeur dépasse 300 euros par article,
- Interdiction de biens essentiels dans le secteur du fer et de l'acier en provenance de Russie,
- Retrait du statut de la « nation la plus favorisée » sur les marchés européens à la Russie, statut qui lui permettait de bénéficier d'avantages importants au regard des règles de l'OMC.

### Les sanctions diplomatiques

- A ce jour, 862 personnes et 53 entités sont inscrites sur la « liste noire de l'UE », mise en place en mars 2014 à la suite de l'invasion de la Crimée par la Russie. Ces personnes font l'objet de mesures restrictives individuelles, à savoir un gel de leurs avoirs et une interdiction d'entrer sur le territoire de l'UE (membres de la Douma, la chambre basse de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, oligarques, Vladimir Poutine et Sergueï Lavrov, le ministre des Affaires étrangères russe),
- Extension de la liste des personnes liées à la base industrielle et de défense de la Russie, auxquelles des restrictions à l'exportation plus strictes sont imposées en ce qui concerne les biens à double usage et les biens et technologies susceptibles de

contribuer au renforcement technologique du secteur de la défense et de la sécurité de la Russie.

#### Les sanctions médiatiques

- Une interdiction de diffuser sur le territoire européen les médias « Russia Today » et « Sputnik ».

#### Les sanctions logistiques

- Interdiction du survol de l'espace aérien de l'UE et de l'accès aux aéroports de l'UE pour tous les types de transporteurs russes.